

Distr.
GENERALE

A/CONF.157/PC/63/Add.29
6 mai 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME
Comité préparatoire
Quatrième session
Genève, 19-30 avril 1993
Point 5 de l'ordre du jour

ETAT D'AVANCEMENT DES PUBLICATIONS, DES ETUDES ET DE LA DOCUMENTATION
A ETABLIR POUR LA CONFERENCE MONDIALE

Contribution du Comité catholique des droits de l'homme en vue de
la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

L'attention du Comité préparatoire est appelée sur la communication
ci-jointe, intitulée "Recommandation adressée à la Conférence mondiale sur
les droits de l'homme concernant le développement et les droits de l'homme en
Asie et dans le Pacifique".

GE.93-13742 (F)

RECOMMANDATION ADRESSÉE À LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME
CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ET LES DROITS DE L'HOMME EN ASIE
ET DANS LE PACIFIQUE

L'Asie et le Pacifique constituent l'une des régions du monde qui a connu le plus de bouleversements sociaux, culturels et politiques au cours du XXe siècle. C'est une région où il existe une grande variété de peuples, de cultures et de religions et qui n'a guère eu de communications régionales dans le passé, et ce jusqu'à une époque très récente. En outre, c'est la seule région du monde où il n'existe pas encore de traités régionaux relatifs aux droits de l'homme. Elle a aussi connu de graves violations des droits de l'homme résultant, entre autres, de nombreuses guerres, de l'imposition de l'état d'urgence et de contrôles de sécurité intérieure, de mesures autoritaires de développement, d'exécutions sommaires, de disparitions forcées, du travail obligatoire, des migrations massives de travailleurs, de la prostitution forcée et de l'urbanisation excessive.

Pendant des décennies, la société n'a visé qu'au développement économique, sans accorder beaucoup d'attention aux minorités qui ne partageaient pas cet objectif. L'augmentation du PNB, le degré de concurrence et l'efficacité du travail ont remplacé, en tant que valeurs, le développement humain. Puisque la croissance matérielle était l'idéal, il était normal d'exploiter les ressources naturelles et humaines en vue de réaliser le "développement national". Cet objectif justifiait lui-même la concentration des richesses ou leur inégale répartition et, par conséquent, diverses formes d'injustice sociale.

Pour assurer un développement rapide, on a mobilisé un nationalisme militant qui s'est intégré par la suite aux idéologies féodales subsistantes ou à des valeurs discriminatoires liées au sexe, à l'âge, à la race, à la famille ou à d'autres caractéristiques de la situation sociale. Il s'est formé peu à peu une hiérarchie sociale qui sert de base à une mobilisation intensive de la main-d'oeuvre, scénario qui présente des analogies frappantes dans de nombreux pays développés ou en voie de développement rapide.

Les Etats nationalistes autoritaires de l'Asie et du Pacifique ont élaboré un plan de développement accéléré en tirant pleinement parti de la guerre froide. Une telle voie ne pouvait qu'accélérer la désintégration des cellules sociales traditionnelles et provoquer une urbanisation anarchique. Pour s'assurer des sources de capitaux, des techniques et en définitive la conquête des marchés, ces pays n'avaient pas le choix : il leur fallait accepter la division mondiale de la production. Cela entraînait fatalement l'importation des conséquences néfastes de l'économie périphérique - pollution, instabilité de l'environnement, établissement d'une culture orientée vers le profit et la consommation, exploitation massive de jeunes travailleurs non qualifiés, et autres maux.

De nombreux pays de la région ont connu une expansion du secteur militaire qui s'est répercutée dans la structure économique : industries de la défense reposant sur l'industrie lourde et l'électronique. Lorsque la stratégie de développement était en péril, on a souvent suscité délibérément des tensions en évoquant la possibilité d'une guerre et en organisant des manoeuvres militaires.

Cependant, ce modèle de développement accéléré a échoué, en ce sens qu'il n'a pas réussi à réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement. Au lieu de cela, les échanges et la répartition des forces productives dans la région ont pris une forme de plus en plus structurée dans un petit nombre de pays qui occupent une place centrale, les autres pays étant rejetés en permanence à la périphérie. Une économie "prospère" telle que celle de la Corée du Sud a également connu de sérieux problèmes de structure et de culture, qui ont infligé à la société des blessures dont la guérison demandera beaucoup de temps.

L'un des effets les plus pervers de l'inégalité du développement que l'on continue d'observer dans cette région est qu'il encourage une migration massive de la main-d'oeuvre provenant des pays les plus pauvres, plongeant ainsi des centaines de milliers de jeunes dans un état de semi-esclavage - sans parler d'un autre symptôme, le tourisme sexuel et le trafic des enfants.

Dans la plupart des pays de la région, la création d'une main-d'oeuvre à bon marché obtenue par un déplacement massif de la population rurale et la réduction de l'autosuffisance de l'économie agricole qui en est résultée se sont effectuées sans le consentement des communautés rurales. En revanche, la terre est souvent devenue une source d'investissement profitable en raison de l'inflation créée par le développement, ce qui accentue l'écart entre les pauvres et les riches.

Les travailleurs industriels se voient aussi privés de leurs droits fondamentaux. L'adoption de décisions conjointes est considérée comme une conception indésirable ou dangereuse par rapport au développement national. Une telle exploitation rationnelle du travail humain engendre tout naturellement dans la société une attitude de mépris ou des préjugés vis-à-vis des travailleurs, qui se trouvent aliénés culturellement et exposés à un grand nombre d'accidents et de maladies professionnels.

Parmi les autres minorités, les femmes et les enfants constituent le groupe social qui a eu le plus à souffrir d'une situation d'autoritarisme nationaliste, en raison du lien étroit qui existe entre l'autoritarisme et les coutumes discriminatoires du passé. En outre, l'exemple de nombreux pays d'Asie récemment industrialisés, tels que la Corée du Sud a montré que, les préjugés défavorables à l'égard des femmes et des faibles étaient particulièrement virulents dans les régimes militaires, qui favorisaient également les tendances à l'action violente plutôt qu'au dialogue. La désignation inconsidérée d'ennemis ou d'éléments dangereux pour la stratégie de développement crée un climat de suspicion et de haine qui finit par imprégner la société. Bien que l'étranger perçoive ce phénomène confusément, le prix que doit payer un pays tel que la Corée du Sud pour surmonter des dommages de cette ampleur dépasse de loin les bénéfices qu'il retire de son miracle "économique".

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de ces réflexions et à l'occasion de cet événement important dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais présenter les recommandations suivantes :

Bien que les droits de l'homme soient largement codifiés, le principe de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'interdépendance de ces droits et des libertés fondamentales devrait être fermement défendu et dûment réaffirmé dans le contexte de l'Asie. Il ne fait aucun doute que nous devons continuer de progresser afin de surmonter les difficultés et l'inefficacité auxquelles se heurtent actuellement les instruments des Nations Unies.

Nous pensons, comme cela a été posé dans la Déclaration sur le droit au développement adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 41/128 du 4 décembre 1986, que le développement véritable suppose un progrès social orienté vers le développement humain. Pour y parvenir, un nouveau modèle de progrès s'impose dans le monde d'aujourd'hui. Nous sommes mis au défi de revoir nos schémas de civilisation - production et consommation de masse, culte de l'objet jetable - qui se sont révélés si néfastes pour l'humanité. C'est la raison pour laquelle nous soutenons fermement le principe du "développement durable", dans la mesure où il offre un modèle de développement nouveau, compatible avec les droits de l'homme.

Or, nous constatons que le modèle de développement adopté en Asie et dans le Pacifique reste national et s'accompagne d'une industrialisation accélérée. Nous constatons également qu'en choisissant ce modèle, l'Etat-nation lui-même est devenu un protagoniste qui joue un rôle démesuré et qui est aussi la cause de nombreuses violations des droits de l'homme. Au nom de toutes les victimes passées et dans l'espoir que cela ne se reproduira pas à l'avenir, j'affirme qu'il convient d'arrêter et de modifier ce type de développement et de transformer le rôle de l'Etat. A cet effet, je propose d'adopter la formule "Moins d'Etat et plus de participation des citoyens" ou "Coparticipation à la vie de tous les secteurs de la société".

Ce nouveau modèle de développement véritablement humain exige l'entière reconnaissance et la promotion des droits civils et politiques, ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels.

A cet égard :

- 1) Le développement devrait également être orienté vers la paix ou en d'autres termes vers un progrès véritable de l'humanité. Cela suppose, concrètement, l'arrêt immédiat, surtout en Asie, de la course aux armements, en particulier entre les Etats puissants. Le renforcement ininterrompu du secteur militaire doit faire place sans délai à la conclusion de traités de paix véritables (notamment dans l'Asie du Nord-Est) fondés sur les principes de l'autodétermination et de la non-intervention.
- 2) Pour faire obstacle à l'effort de développement impitoyable entrepris par les Etats-Nations, il est indispensable de créer en Asie et dans le Pacifique une structure régionale des droits de l'homme et du développement avec la pleine participation des institutions non gouvernementales. Les gouvernements de la région devraient accepter d'apporter à tout le moins leur appui et leur coopération.

Enfin, d'un autre point de vue, je me propose de contester l'opinion très répandue selon laquelle il est possible d'instaurer un nouvel ordre mondial pacifique en ayant recours aux moyens traditionnels. Compte tenu de

l'impossibilité où est l'Organisation des Nations Unies de régler de nombreux différends internationaux, y compris la lente tragédie qui se déroule dans l'ex-Yougoslavie, le fossé qui se creuse entre le Nord et le Sud et les décisions contestables qui ont été prises au sujet d'interventions militaires de l'ONU, j'aurai la hardiesse de demander à la communauté internationale s'il est encore justifié de s'attendre que les Etats-nations traditionnels, trop souvent préoccupés de leurs propres intérêts nationaux, puissent encore jouer un rôle efficace en tant qu'artisans de la paix. N'en sommes-nous pas arrivés à un moment où il nous faut trouver un nouveau protagoniste pour oeuvrer à l'établissement d'une paix véritable ? Là encore, les performances passées prêtent à critique et je voudrais proposer une autre formule à savoir "Moins d'Etat et plus de participation des citoyens" ou "Coparticipation démocratique aux affaires internationales" en tant que principe directeur régissant une action efficace d'établissement de la paix de la part de la communauté internationale. Cette réforme des idées est nécessaire si nous voulons réellement amener un changement. Conscient des vastes bénéfices réalisés dans le commerce des armements et de toute l'influence que celui-ci a eue dans le passé sur le développement national et les régimes militaires, je soutiens devant l'ONU que des réformes sont maintenant nécessaires mais qu'auparavant il convient d'établir les nouveaux principes d'un ordre mondial.

En attendant l'année 1995, qui doit marquer la renaissance de l'ONU, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs sur la scène internationale devraient unir leurs efforts pour étudier sérieusement les nouveaux principes d'un ordre mondial équitable. Cela pourrait se faire en créant un Groupe de travail spécial qui, en préparation de la session de 1995 de l'Assemblée générale des Nations Unies, serait chargé 1) d'examiner de manière approfondie les lacunes du modèle de développement suivi dans le passé; 2) d'analyser de façon critique les rapports entre le développement accéléré, le rôle de l'Etat et les violations des droits de l'homme et 3) d'élaborer résolument de nouveaux principes et un nouveau modèle de développement, conformément aux instruments de l'ONU existant en matière de droits de l'homme.
